

RAPPORT ANNUEL 2016



FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES
JEUNES CONTREVENANTS

LA FONDATION DE LA DEUXIÈME CHANCE

1^{er} janvier au 31 décembre 2016

RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2016

LES ADMINISTRATEURS POUR L'ANNÉE 2016

Lors de l'assemblée générale annuelle de la FQJC tenue le 12 mai 2016, les personnes suivantes ont été nommées pour agir à titre d'administrateurs de la fondation pour l'année 2016 :

- **Gilles Roussel**, Président
- **Réjean Tardif**, Vice-président, trésorier et directeur exécutif
- **Claude Latendresse**, secrétaire
- **Nicole Cabana**, administratrice
- **Micheline Couture-Dubé**, administratrice
- **Clément Laporte**, administrateur
- **René-André Brisebois**, administrateur
- **Viateur Paiement**, administrateur
- **Étienne Choquette**, administrateur

LES GOUVERNEURS ET LES MEMBRES À VIE

Lors de cette même assemblée générale annuelle, tel que prévu dans les règlements de la fondation, la liste des gouverneurs et celle des membres à vie ont été déposées :

LES GOUVERNEURS :

- Me Sylvie Bordelais
- Monsieur John Brockman
- Monsieur Jean-Marie Carette
- Madame Aline Carette
- Monsieur Pierre Caron
- Madame Ruby Cormier
- Monsieur Raymond Gingras
- Monsieur Michel Grisé
- Monsieur le juge François Godbout
- Monsieur Jean Trépanier
- Monsieur Maurice Kennedy
- Monsieur Serge Laprade
- Monsieur Robert Lefebvre
- Monsieur André Leprohon
- Monsieur Jacques Palardy
- Madame Lise Palardy
- Monsieur Jacques Phaneuf
- Monsieur Marcel Rose
- Monsieur Gilles Roussel
- Monsieur Rolland Sénéchal
- Monsieur Clément Laporte
- Monsieur Michel Tessier
- Monsieur Rodrigue Lévesque
- Monsieur Viateur Paiement
- Monsieur Roger Bernard
- Madame Micheline Couture Dubé

LES MEMBRES À VIE :

- Monsieur Ronald Adam
- Monsieur Gérald Benoit
- Monsieur Ghislain Bilodeau
- Monsieur Guy Bonneau
- Monsieur Réal Chainey
- Monsieur André Chenail
- Madame Micheline Couture-Dubé
- Monsieur Dr Michel Farmer
- Monsieur Victor Francoeur
- Monsieur Donat Lavallée
- Monsieur Maurice Levac
- Monsieur Lionel Roberge

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2016

Suite à la réorganisation majeure du réseau de la santé et des services sociaux en 2015, l'un des principaux défis pour la FQJC, en 2016, a été celui d'identifier avec nos partenaires et de mettre en place de nouveaux canaux de communication adaptés à leur nouvelle réalité. C'était là un incontournable pour nous assurer que l'ensemble des intervenants du Québec œuvrant auprès des jeunes contrevenants soient informés de l'existence de la FQJC et de ses différents programmes.

Le conseil d'administration a confié à Nicole Cabana, Claude Hallée et Réjean Tardif le mandat de rencontrer la direction du Ministère de la santé et des services sociaux pour leur présenter la mission de la FQJC et les informer des différents programmes qu'elle met à la disposition des jeunes et de leurs intervenants. Lors de cette rencontre qui eut lieu en janvier 2016, Mme Pascale Lemay et M. Jean-François Vézina du MSSS, ont apprécié la portée provinciale de la FQJC et l'intérêt certain d'établir une collaboration étroite avec les établissements. C'est ainsi qu'il a été convenu que les représentants de la FQJC soient invités à venir présenter sa mission et ses programmes lors d'une rencontre de la «Table nationale de coordination pour les jeunes et leur famille», table qui regroupe l'ensemble des DPJ/DP et des directeurs de programme jeunesse des CISSS/CIUSSS du Québec. Lors de cette rencontre qui s'est tenue à Québec en mai 2016, l'ensemble des participants se sont montrés très intéressés. Il y a été convenu que chacun des CISSS/CIUSSS désignerait une personne pour être en lien avec la FQJC, personne dont le mandat sera, sur une base continue, de faire circuler l'information auprès de l'ensemble des intervenants œuvrant auprès des jeunes contrevenants dans son établissement.

Toujours dans l'objectif d'adapter nos modes de communication à la nouvelle réalité, le comité mis sur pied par le CA en 2015 pour la refonte de notre site WEB, a poursuivi ses travaux de façon intensive en 2016. Ce comité piloté par Claude Latendresse regroupait Étienne Choquette, Viateur Paiement et Claude Hallée et a pu compter sur l'appui ponctuel de Nicole Cabana et Clément Laporte. De nombreuses heures et beaucoup d'énergies ont été investies tout au long de l'année pour alimenter Atypic, la firme de communication retenue pour la réalisation du site. Notre nouveau site WEB devrait être mis en ligne au printemps 2017. Vous aurez alors la possibilité d'apprécier la qualité de la plume de Claude Latendresse qui a consenti un travail monastique pour réécrire dans un style adapté l'ensemble des documents qui se retrouveront sur le site WEB.

Dans la foulée des travaux de modernisation de notre site WEB, il a été décidé de changer le logo de la FQJC. Accompagné par la firme ATYPIC, l'ensemble des membres du conseil d'administration ont mis l'épaule à la roue pour seconder Claude Latendresse dans cette importante opération. Nous sommes particulièrement fiers du résultat obtenu parce que celui-ci nous semble bien illustrer la raison d'être de la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants.

Notre nouveau logo se nomme Grandir.

«On peut y voir un jeune et son mentor, ou encore la même personne à deux moments de sa vie. Le gris verdâtre symbolise une étape qu'il faut dépasser. Le bleu sobre nous a paru représentatif d'un présent où les conflits sont résolus».

Vous retrouverez le texte complet en début de ce rapport annuel.

En 2015, on s'en rappelle, la FQJC avait revu le contenu et la forme de ses programmes, prix et bourses. À l'automne 2016, par l'entremise des personnes désignées par les CISSS/CIUSSS pour être en lien avec la FQJC, la FQJC a lancé un appel de candidatures pour:

- La Bourse d'études Marie-Anne Bouchard,
- Les Prix d'excellence au quotidien Raymond Gingras
- Le Prix d'excellence carrière Gilles Roussel

Comme vous pourrez le constater en prenant connaissance de la section «Résultats des concours lancés à l'automne 2016» de notre rapport annuel, la réponse fut excellente. Soulignons que huit (8) CISSS/CIUSSS et le

RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2016

centre de santé Tulatavik-Ungava ont soumis des candidatures dans l'une ou l'autre des catégories et que les heureux récipiendaires provenaient de quatre régions administratives du Québec.

À l'automne 2016, la FQJC a également lancé son premier appel d'offre pour des projets novateurs dans le domaine de l'intervention auprès des jeunes contrevenants. Cet appel d'offre expédié à l'ensemble des DPJ/DP et directeurs des programmes jeunesse des CISSS/CIUSSS, était accompagné de deux documents supports élaborés par Clément Laporte, notamment un «Guide de soutien à la rédaction d'une lettre d'intention». Une lettre d'intention a été soumise par Mme Thérèse Boucher du CIUSSS Centre-sud-de-L'Île-de Montréal et celle-ci a été jugée conforme aux objectifs du programme par le jury de sélection. Mme Boucher et son établissement ont été invités à préparer et soumettre une proposition complète.

En 2016 toujours, trois Bourses d'études Ruby Cormier ont été octroyées à trois jeunes pour les soutenir dans la poursuite de leur projet de scolarisation.

Dans le cadre de notre programme «Soutien monétaire individualisé pour la réinsertion des jeunes», le comité mandaté par le CA pour analyser les demandes était composé de Nicole Cabana, Claude Latendresse, Étienne Choquette, Réjean Tardif et Claude Hallée. Le comité a traité des demandes en provenance de huit (8) CISSS/CIUSSS et en a accepté quarante et une (41) pour un montant global de 17 057.00\$ \$. Le détail se retrouve dans la section «Programme appui aux jeunes» de ce rapport annuel. La FQJC a également octroyé une subvention spéciale de 10 000\$ pour la mise en place d'une salle Snoezelen au Pavillon Lemire à Drummondville, CIUSSS Mauricie-centre-du Québec.

En ce qui a trait à la bourse de rédaction Bruno Cormier, suite à l'entente de collaboration négociée par René-André Brisebois avec le Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal (CICC) en 2015, un appel de candidature a été fait selon les modalités convenues. Malheureusement, le jury de sélection a dû constater qu'aucune des candidatures soumises ne répondait aux critères reliés à l'octroi de cette bourse de 5 000\$. Pour l'édition 2017, des ajustements seront apportés aux critères d'admissibilité de cette bourse et le bassin de candidatures potentielles sera élargi.

Finalement, en regard des volets financiers, l'audit de nos états financiers 2016 réalisé par la firme Cloutier&Longtin permet de constater que la situation financière de la FQJC est en très bon état malgré un léger déficit de 19 171 \$, lequel sera épongé à partir des actifs nets non affectés de la FQJC. Soulignons les aspects suivants :

1. Le tirage annuel de la FQJC, qui est sa seule activité de levée de fonds, a connu un recul par rapport à l'année dernière. En effet, 1048 billets ont été vendus lors de l'édition 2016 comparativement à 1480 en 2015. Probablement qu'une partie de ce recul de plus de 20% est attribuable à la grande mouvance engendrée par la réorganisation du réseau. Par ailleurs, le CA s'est donné comme objectif en 2017 de revoir et ajuster la formule actuelle du tirage annuel d'une part et, d'autre part, d'identifier une nouvelle activité de levée de fonds.
2. La rénovation de nos immeubles Chabot et Charny s'est poursuivie en 2016 avec un investissement de plus de 11 000\$. Messieurs Viateur Paiement et Claude Hallée ont apporté un suivi constant à ce dossier.

Avant de conclure, il convient de souligner à nouveau l'engagement et le travail acharné de notre coordonnateur général, monsieur Claude Hallée ainsi que la rigueur et le dévouement de notre comptable, M. Raymond Desjardins. Je tiens également à remercier très sincèrement chacune des personnes de notre conseil d'administration qui ont investi et investissent toujours sans compter leur temps et leurs énergies pour permettre à la fondation de pouvoir continuer à offrir une deuxième chance aux jeunes contrevenants du Québec. Merci!

Gilles Roussel,
Président

1. NOTRE NOUVEAU LOGO

Dans la foulée des travaux de modernisation de notre site WEB, il a été décidé de changer le logo de la FQJC. Accompagné par la firme ATYPIC, l'ensemble des membres du conseil d'administration ont mis l'épaule à la roue pour seconder Claude Latendresse dans cette importante opération. Nous sommes particulièrement fiers du résultat obtenu parce que celui-ci nous semble bien illustrer la raison d'être de la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants.



La Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants, organisme à but non lucratif, vient en aide aux garçons et filles confiés à un centre jeunesse après avoir posé des gestes criminels. La Fondation les aide principalement au moment de leur retour en société.

La Fondation appuie également le personnel œuvrant auprès de ces jeunes, et les étudiants universitaires qui s'intéressent à la criminalité juvénile.

Notre nouveau logo se nomme *Grandir*. On peut y voir un jeune et son mentor, ou encore la même personne à deux moments de sa vie. Le gris verdâtre symbolise une étape qu'il faut dépasser. Le bleu sobre nous a paru représentatif d'un présent où les conflits sont résolus.

Ce qu'éveille en chacun de nous le contact avec un jeune capable de violence est la réprobation. On a besoin de recul. Paradoxalement, c'est le contact avec ces jeunes qui rétablit la relation : nous sommes devant des êtres en devenir, comme nous l'avons été à leur âge, commettant chacun nos erreurs.

Nous savons que nous endossons une cause un peu aride, mais aussi que, si nous n'aidons pas un jeune qui dévie, il se perdra. D'où l'importance de la deuxième chance.

RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2016

2. RÉSULTATS DES CONCOURS LANCÉS À L'AUTOMNE 2016

À l'automne 2016, la FQJC a lancé plusieurs concours liés à ses différents programmes. En voici les résultats, pour chacun d'entre eux.

2.1 LA BOURSE D'ÉTUDES MARIE-ANNE BOUCHARD

«Chaque année, la FQJC, offre une bourse de 750\$ à un jeune qui a réussi une étape importante de son parcours scolaire pour souligner son engagement dans la poursuite de ses études et sa volonté d'exceller».

Dans le cadre de l'édition 2016 de la «Bourse d'études Marie-Anne-Bouchard», six candidatures ont été reçues soient :

Sexe, première lettre du prénom, et âge du jeune	Établissement	Candidature soumise par :
• Garçon, B., 19 ans	CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec	Mme Hélène Corriveau, intervenante
• Garçon, S., 18 ans	CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	Mme Linda Labonté, intervenante
• Garçon, C., 18 ans	CIUSSS Capitale nationale	Mme Francine Gignac, professeur
• Garçon, R., 19 ans	CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	Mme Martine Raymond, déléguée à la jeunesse
• Fille, J., 17 ans	CISSS Laurentides	M. André Clément, intervenant
• Garçon, H., 17 ans	CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	Mme Jessie Boulin, intervenante

Le jury de sélection qui a analysé les six candidatures soumises cette année était composé des personnes suivantes :

- Mme Julie Morin, conseillère en orientation à l'école La passerelle, site Cité des Prairies, CIUSSS centre sud de l'île de Montréal;
- M. Yves Laperrière, chef de services au CISSS de l'Outaouais
- Mme Nicole Cabana, membre du CA de la FQJC;
- M. Étienne Choquette, membre du CA de la FQJC;
- M. Claude Hallée, coordonnateur général de la FQJC

Les membres du jury de sélection ont d'abord tenu à souligner la qualité de toutes les candidatures reçues.

Après discussions, ils ont unanimement retenu la candidature de J., 17 ans du CISSS des Laurentides, candidature soumise par M. André Clément.

RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2016

2.2 LES PRIX D'EXCELLENCE AU QUOTIDIEN RAYMOND GINGRAS

«Ces prix veulent récompenser les compétences professionnelles de deux intervenants œuvrant en LSJPA dans un CISSS ou un CIUSSS – un intervenant en réadaptation et un intervenant psychosocial – dont les qualités inspirantes sont reconnues par leurs pairs».

Dans le cadre de l'édition 2016 des «Prix d'excellence au quotidien Raymond Gingras», sept candidatures ont été reçues. Six d'entre elles ont été déclarées admissibles en fonction des critères d'éligibilité : trois dans le champ de la réadaptation et trois dans le champ psychosocial. La septième candidature déposée était un projet et ne pouvait conséquemment être retenue.

Nom du candidat	Établissement	Candidature déposée par :
• Nathalie Gélinas , intervenante en réadaptation	CIUSSS Centre Sud de l'île de Montréal	Mme Marie-Eve Giroux, cheffe de service par intérim des unités La Place et Inouïk
• Ed Potter-Mal , intervenante en réadaptation	Centre de santé Tulattavik Ungava / Ulluriaq Unité Décarie	M. Yoan Girard, directeur of Planning & Programming, NRBHSS
• Denis Elliot , intervenante en réadaptation	CISSS Saguenay Lac-St-Jean	Mme Geneviève Poitras, cheffe de service accès centralisé et contrevenance
• Milko Costantino , intervenante psychosocial	CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal	M. Louis-Philippe Martin, chef par intérim JC-Nord et chef de la permanence JC Nord
• Marie-Geneviève Villeneuve , intervenante psychosocial	CISSS Saguenay Lac St-Jean	Mme Geneviève Poitras, cheffe de service accès centralisé et contrevenance
• Lyne Lajoie , intervenante psychosocial	CISSS Bas-Saint-Laurent	Mme Valérie Paradis, cheffe de service d'accueil PJ et LSJPA

Les tirages pour déterminer le gagnant dans chacune des catégories a été réalisé sous la supervision de Claude Hallée, coordonnateur général de la FQJC et Réjean Tardif, vice-président du conseil d'administration et directeur exécutif.

Les heureux gagnants sont :

- **M. Denis Elliot**, intervenant en réadaptation au CISSS Saguenay Lac-St-Jean et
- **Mme Lyne Lajoie**, intervenante psychosociale au CISSS Bas-Saint-Laurent

Ces deux personnes recevront chacun la bourse de 1000\$ rattachée à ces prix.

De plus, le nom de toutes les personnes mises en candidature ainsi que le nom de leur établissement seront inscrits dans le **tableau d'honneur des «Prix d'excellence au quotidien Raymond Gingras, édition 2016»** qui apparaîtra sur le nouveau site WEB de la FQJC.

RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2016

2.3 LE PRIX D'EXCELLENCE DE CARRIÈRE GILLES ROUSSEL

«Ce prix remis annuellement veut reconnaître l'excellence d'une personne qui a mené au Québec une carrière remarquable dans le domaine de l'intervention auprès des jeunes contrevenants».

Dans le cadre de l'édition 2016 du «Prix d'excellence carrière Gilles Roussel», une seule candidature a été soumise soit celle de M. **Nelson Beaulieu**, agent de relations humaines au CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec.

Cette candidature a été soumise par Mesdames Chantal Dumaine, intervenante sociale et Julie Dionne, cheffe de service LSJPA. Tous les membres de l'équipe LSJPA du CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec, Service de protection et de réadaptation pour les jeunes en difficultés d'adaptation et leur famille ont appuyé la candidature de M. Beaulieu.

Cette année, le jury de sélection était composé de l'ensemble des membres du conseil d'administration de la FQJC. Les membres du jury ont rapidement convenu de la très grande qualité de la candidature de M. Beaulieu ainsi que du caractère remarquable de sa carrière.

C'est à l'unanimité que le jury a déclaré M. Nelson Beaulieu récipiendaire du Prix d'excellence carrière Gilles Roussel, édition 2016.

M. Beaulieu se verra remettre la bourse de 5000\$ qui est rattachée à ce prix.

De plus, le nom de Monsieur Beaulieu ainsi que celui de son établissement seront inscrits dans le tableau d'honneur du «Prix d'excellence carrière Gilles Roussel, édition 2016», qui apparaîtra sur le nouveau site WEB de la FQJC lequel devrait être mis en ligne au printemps 2017.

2.4 L'APPEL DE PROPOSITIONS POUR DES PROJETS NOVATEURS DANS LE DOMAINE DE L'INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES CONTREVENANTS

«Annuellement, les CIUSSS/CISSS et leurs partenaires sont invités à soumettre des propositions pour mettre sur pied et réaliser des projets novateurs et multisectoriels visant la prévention de la récidive de jeunes contrevenants sous ordonnance de la LSJPA et permettant de répondre à leurs besoins de réinsertion. La FQJC allouera un montant annuel maximal de 50 000\$ pour soutenir le projet retenu, ce montant étant renouvelable annuellement, sous certaines conditions, pour un maximum de trois ans par projet».

Une lettre d'intention a été soumise par Mme Thérèse Boucher, coordonnatrice Jeunes contrevenants au CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal **pour le projet CIID : «Centre d'intervention et d'insertion intégré différencié».**

Le tout a été étudié par un comité de sélection composé des personnes suivantes :

- M. Éric Salois, DPJ/DP au CISSS de Lanaudière
- M. Martin Vachon, directeur Programme jeunesse au CISSS de l'Outaouais
- M. Jean-François Vézina, MSSS
- Messieurs Clément Laporte, Réjean Tardif et Claude Hallée de la FQJC

Unaniment, les membres du jury ont considéré que le projet CIID présenté dans la lettre d'intention était compatible avec le «Programme pour des projets novateurs dans le domaine de l'intervention auprès des jeunes contrevenants» de la FQJC.

Le conseil d'administration de la FQJC a entériné la recommandation favorable du jury de sélection et a invité Mme Boucher et le CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal à préparer et soumettre une proposition complète.

RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2016

3. LE PROGRAMME «SOUTIEN DIRECT AUX JEUNES»

3.1. LES BOURSES D'ÉTUDE RUBY CORMIER

Chaque année, la FQJC peut décerner 7 bourses de 750\$ chacune à autant de jeunes contrevenants pour les soutenir dans la poursuite de leur scolarisation. Cette bourse traduit l'importance que la Fondation accorde à l'éducation des jeunes comme un des outils permettant leur réhabilitation.

En 2016 trois bourses ont été attribuées pour un montant global de de 2250\$.

3.2 LE SOUTIEN MONÉTAIRE INDIVIDUALISÉ POUR SOUTENIR LA RÉINSERTION DES JEUNES

Tout jeune assujéti à une ordonnance de la LSJPA peut, par l'entremise de son intervenant, demander de l'aide financière en tout temps. La FQJC veut ainsi répondre aux besoins des jeunes quant aux divers aspects de leur vie : école, travail, loisirs, logement, santé ou autre.

Le comité mandaté par le CA pour analyser les demandes était composé de Nicole Cabana, Claude Latendresse, Étienne Choquette, Réjean Tardif et Claude Hallée.

Le comité a traité des demandes en provenance de huit (8) CISSS/CIUSSS et en a accepté quarante et une (41) pour un montant global de 17 057.00 \$.

DEMANDES ET MONTANTS ALLOUÉS EN 2016 VENTILÉS PAR ÉTABLISSEMENTS ET PAR RÉGIONS (Note : La région de Montréal comporte 5 CIUSSSS la Montérégie 3 CISSS)		
Établissements/Régions	N demandes	Montant global alloué
CISSS du Saguenay-Lac-St-Jean	1	750,00 \$
CISSS Capitale Nationale	2	1 200,00 \$
CIUSSS Mauricie et du Centre-du-Québec	7	2 538,00 \$
CIUSSS Estrie _CHU	3	1 319,00 \$
CIUSSS de Montréal	6	2 188,00 \$
CISSS Chaudière-Appalaches	2	1 250,00 \$
CISSS de Laval	3	1 750,00 \$
CISSS de la Montérégie	17	6 062,00 \$
Total :	41	17 057 \$

RÉPARTITION DES DEMANDES PAR NATURE	
NATURE DE LA DEMANDE	NOMBRE
A- Sport individuel	8
C- Scolaire	7
D- Médical/ Thérapeutique	3
G- Trousseau de départ	16
H- Transport	3
J- Formation	2
L- Autre	1
M- Vêtement	1
TOTAL	41

Finalement, la FQJC a également octroyé au Pavillon Lemire à Drummondville, CIUSSS Mauricie-centre-du Québec, une subvention spéciale de 10 000\$ pour la mise en place d'une salle Snoezelen.

EN CONCLUSION

L'ensemble de ces résultats démontrent que l'année 2016 fut riche en réalisations de toutes sortes. Au global la FQJC a distribué plus de 37 000.00 \$ au profit des jeunes contrevenants et des intervenants œuvrant auprès d'eux. De plus, 50 000\$ sont réservées pour le projet novateur CIID (Centre d'intervention et d'insertion intégré différencié) lorsque la proposition complète aura été soumise et acceptée.

L'année 2017 s'annonce aussi fertile en défis et réalisations. Le nouveau site WEB devrait être mis en ligne au printemps. L'édition 2017 des différents programmes, prix et bourses de la FQJC sera lancée début mai. La formule actuelle du tirage annuel de la fondation sera revue et bonifiée. On tentera également d'identifier une nouvelle activité de financement. Des ajustements seront apportés à la bourse de rédaction Bruno Cormier. Et restera toujours le défi constant de maintenir et améliorer les canaux de communication avec nos partenaires des centres jeunesse qui sont dorénavant partie des CISSS/CIUSSS.

En terminant, nous souhaitons souligner d'une façon spéciale le travail de toutes les personnes qui interviennent au quotidien auprès des jeunes contrevenants.

Nous voulons également réitérer nos remerciements à toutes les personnes désignées pour être en lien avec la FQJC, aux DPJ/DP et aux directeurs et directrices des programmes jeunesse des nombreux CISSS/CIUSSS qui se sont impliqués activement en 2016.

Un merci spécial à Mme Pascale Lemay et M. Jean-François Vézina du MSSS qui ont grandement aidé à faciliter la circulation efficace de l'information

NOTES :